

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION & POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Artisan-professionnel  
Mybat / Mybat Express  
Novembre 2020

### 1. DEFINITIONS

MyBat : désigne la société exerçant son activité sous l'enseigne Mybat et Mybat Express,  
Ayant son siège social à  
3, Rue d'Ariane  
31240 L'UNION  
RCS TOULOUSE 891 415 275  
SIRET 891 415 275 00017

Services : ensemble des prestations fournies par Mybat accessibles sur le site ou l'application.

Artisan-professionnel utilisateur : toute personne physique ou morale exerçant une activité artisanale et utilisant le site ou l'application à des fins d'exercice professionnel.

Site : le site internet [www.mybat.eu](http://www.mybat.eu) et [www.plateforme.mybat.express](http://www.plateforme.mybat.express) ou tout autre site internet exploité par Mybat et mis à disposition dans le cadre des services.

Application : l'application mobile MybatExpress mise à disposition dans le cadre de ses services

Partie : l'artisan-professionnel utilisateur.

Compte : désigne l'identifiant, le mot de passe, et l'ensemble des données personnelles et des préférences de l'artisan-professionnel utilisateur qui lui permettent de bénéficier d'un espace client sur le site ou l'application et de souscrire et de se connecter en ligne aux services de Mybat.

Espace client : désigne l'espace personnel en ligne de l'artisan-professionnel utilisateur lui permettant notamment de gérer ses données personnelles, ses préférences et consulter le suivi de ses commandes, achats, transactions, ses missions réalisées et en cours.

Identifiant : désigne l'adresse email permettant à l'artisan-professionnel utilisateur de s'identifier de manière unique.

Mot de passe : désigne le code confidentiel défini par l'artisan-professionnel utilisateur, qui associe à son identifiant, lui permet d'accéder à son compte.

Responsable de traitement : l'entité qui détermine les moyens et finalités d'un traitement de données à caractère personnel

Sous-traitant : la personne traitant des données à caractère personnel pour le compte du Responsable de traitement et qui agit sous son autorité et ses instructions.

### 2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation régissent l'accès et l'utilisation au site ou à l'application et la création du compte de l'artisan-professionnel lui

permettant d'accéder aux services de Mybat.

L'acceptation des conditions générales d'utilisation est un préalable indispensable et obligatoire à l'accès et l'utilisation du site ou de l'application et à la création d'un compte.

Mybat se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes conditions générales d'utilisation. La nouvelle version des conditions générales d'utilisation sera alors soumise à l'artisan-professionnel utilisateur qui devra les accepter pour continuer à accéder et utiliser le site ou l'application ainsi que pour accéder à son compte.

### 3. CREATION DU COMPTE

La création du compte par l'artisan-professionnel utilisateur est une étape obligatoire, gratuite et préalable à l'accès aux services de Mybat et à leur utilisation.

La création du compte est validée lorsque l'artisan-professionnel utilisateur a accepté les conditions générales d'utilisation par le moyen proposé par Mybat. L'artisan-professionnel utilisateur doit être majeur en France et jouir de sa pleine capacité juridique pour créer un compte et devra renseigner l'ensemble des informations demandées par Mybat laquelle se réserve le droit de refuser la création d'un compte selon ses propres critères.

Pour créer son compte l'artisan-professionnel utilisateur renseigne les informations suivantes :

- Prénom ;
- Nom ;
- Numéro de mobile ;
- Email servant d'identifiant lui permettant d'accéder audit compte et pour toute communication avec Mybat ;
- Domaine d'activité ;
- Adresse professionnelle ;
- Pays.

En outre l'artisan-professionnel utilisateur renseignera les informations en lien avec son exercice professionnel (statut juridique, numéro d'identification SIREN, SIRET, numéro de TVA, etc.) sa forme d'exercice professionnel ainsi que les informations légales l'autorisant à exercer dans son domaine d'activité et les assurances professionnelles auxquelles il a souscrit. Il renseignera également ses références clients et autorise dès à présent Mybat à les contacter pour se renseigner sur les prestations réalisées. L'artisan-professionnel utilisateur autorise expressément Mybat à réaliser les investigations permettant de valider et confirmer la véracité des informations fournies.

L'artisan-professionnel utilisateur renseignera également un mot de passe strictement confidentiel pour l'accès à son compte. L'artisan-professionnel utilisateur s'engage à le conserver secret et à assumer intégralement les conséquences de toute divulgation effectuée en violation des présentes conditions générales d'utilisation sauf faute démontrée d'un tiers. L'artisan-professionnel utilisateur s'engage à informer Mybat et sans délai de toute compromission, perte ou anomalie du mot de passe.

#### 4. DISPONIBILITE DU COMPTE ET DES SERVICES

Hors les cas de force majeure visés aux présentes, Mybat s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à assurer la disponibilité et l'accessibilité du compte et des services, et ce 24/24 heures et 7/7 jours.

Mybat se réserve la faculté de suspendre l'accès au compte, ou à un ou plusieurs services lorsqu'elle estime qu'un évènement est susceptible d'en affecter le fonctionnement, l'intégrité ou la maintenance, et ce, pour la durée nécessaire à l'intervention envisagée.

Tout artisan-professionnel utilisateur s'engage à ne pas entraver le bon fonctionnement du compte et des services de quelque manière que ce soit, notamment en transmettant tout élément susceptible de contenir un virus ou de nature à endommager ou affecter le compte ou les services et, plus largement, le système d'information de Mybat et/ou de ses cocontractants.

#### 5. UTILISATION DU COMPTE ET DES SERVICES

L'artisan-professionnel utilisateur ayant accès à son compte pourra, dans les formulaires dédiés :

- Renseigner sa disponibilité pour réaliser les prestations de services commandées par les utilisateurs tiers aux présentes ;
- Renseigner et modifier les tarifs qu'il pratique dans le respect des intervalles de tarifs de Mybat ;
- Valider ou refuser une mission pour lequel un utilisateur tiers aux présentes l'a sollicité ;
- Formuler des commentaires à l'issue des missions réalisées et répondre aux commentaires sur sa prestation le concernant ;
- Modifier ses informations d'identification en cas de changement ;
- Transmettre des documents ou informations à Mybat aux fins de bonne exécution des services.

L'artisan-professionnel utilisateur reconnaît que toute utilisation du compte et des services est effectuée sous sa responsabilité et que les actions effectuées par le biais de son compte lui seront imputées.

En cas de compromission avérée, de suspicion de compromission de l'un des éléments d'identification de l'utilisateur ou en cas de fraude avérée ou de suspicion de fraude, de tentative d'atteinte ou d'accès frauduleux à son compte ou aux services ou de manquement de l'artisan-professionnel utilisateur à l'une des obligations détaillées dans les conditions générales d'utilisation, Mybat se réserve la faculté de suspendre discrétionnairement et sans délai l'accès de l'artisan-professionnel utilisateur à son compte et d'effectuer toute action qu'elle jugerait utile à la défense de ses intérêts et/ou de ceux de l'artisan-professionnel utilisateur en question.

#### 6. TRAITEMENT DES DONNEES

##### 6.1 Principe de traitement

Mybat s'engage en tout état de cause à respecter les dispositions législatives et réglementaires de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et le Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, entré en vigueur le 25 mai 2018, et notamment les principes de :

- Minimisation : collecte de données à ce qui est strictement nécessaire pour

la finalité recherchée ;

- Licéité : consentement à la collecte et au traitement des données pour une finalité spécifique et nécessité de la collecte et du traitement des données pour l'exécution d'un contrat ;
- Information : transparence sur les modalités de collecte et de traitement des données.

Mybat s'engage également à mettre en œuvre tous les moyens en sa possession pour assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel qui sont confiées, dans le respect des lois et règlement en vigueur.

## 6.2 Finalité de traitement

La collecte de données par Mybat a pour finalités :

- Le bon fonctionnement et l'amélioration permanente du site et de l'application, de ses services et de ses fonctionnalités ;
- La gestion des services fournis par Mybat ;
- La gestion missions de l'artisan-professionnel utilisateur ;
- La gestion de l'abonnement à la newsletter ou tout autre document informatif de Mybat ;
- La gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition, d'effacement, de limitation, de portabilité, droit à la mort numérique et le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés ;
- L'élaboration de statistiques destinées à créer une liste des clients et de prospects de Mybat et leurs habitudes de fréquentation et d'utilisation du site et de l'application ;
- La sollicitation commerciale.

## 6.3 Collecte et traitement des données personnelles

Lors de la navigation, de l'inscription, des échanges par les artisans-professionnel utilisateur, Mybat peut collecter les données personnelles suivantes :

- Son nom,
- Son prénom,
- Son adresse mail,
- Son adresse personnelle et professionnelle,
- Son numéro de téléphone,
- Données de connexion et Cookies : adresses IP, logs de connexion.

En tout état de cause, Mybat s'engage à informer des finalités du traitement, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses à apporter, des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse, des destinataires des données, de l'existence et des modalités d'exercice de ses droits d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de ses données.

## 6.4 Consentement

L'ensemble des données concernant l'artisan-professionnel utilisateur sont collectées uniquement et directement auprès de l'artisan-professionnel utilisateur, lors des différentes interactions avec Mybat, qu'après avoir recueillis son accord préalable.

L'artisan-professionnel utilisateur peut toujours indiquer par écrit qu'il ne souhaite plus faire partie de la liste concernant les newsletters et les sollicitations commerciales.

#### 6.5 Destinataire des données

Seules les personnes habilitées et déterminées mentionnées ci-dessous pourront avoir accès aux données des artisans-professionnels utilisateurs :

- Le personnel habilité des différents services de Mybat ;
- Les sous-traitants de Mybat qui agissent au nom et pour le compte de Mybat, et notamment l'hébergeur du site.
- Les tiers susceptibles de déposer des cookies sur les terminaux de l'utilisateur ;
- Les tiers réseaux sociaux.

Mybat s'engage à ne pas communiquer, échanger, vendre ou louer à aucunes autres personnes mentionnées ci-dessus.

#### 6.6 Durée de conservation des données

Mybat s'engage à ce que les données collectées soient conservées sous une forme permettant l'identification de l'artisan-professionnel utilisateur pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles ces données sont collectées et traitées.

Cependant, le traitement des données est possible pour la preuve d'un droit ou d'un contrat. Ces données peuvent également être conservées dans l'objectif de respecter une obligation légale ou gardées dans des fichiers conformément aux règlements et lois applicables.

Par exception, les données d'identification de l'artisan-professionnel utilisateur sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter du dernier contact avec l'artisan-professionnel utilisateur afin de gérer la relation commerciale et assurer le suivi clientèle.

Au-delà les données sont archivées.

Les cookies stockés sur le terminal de l'utilisateur ou tout autre élément utilisé à des fins de statistiques d'audience ne sont pas conservés au-delà d'une période de six (6) mois.

Au-delà de ce délai, les données de fréquentation brutes associées à un identifiant sont soit supprimées soit anonymisées.

Les données de fréquentation brutes associées à un identifiant sont conservées pendant une durée de treize (13) mois.

Au-delà de ce délai, les données de fréquentation brutes sont supprimées ou anonymisées.

#### 6.7 Responsable du traitement et délégué à la protection des données

Le Responsable du traitement des données et le délégué à la protection des données de la société Mybat est Monsieur Laurent Barthe en sa qualité de représentant légal de la société Mybat qui peut être contactée à l'adresse suivante :

Mybat, 3 Rue d'Ariane, 31240 L'UNION ;

Ou directement par courriel à l'adresse électronique: [laurentbarthe@mybat.eu](mailto:laurentbarthe@mybat.eu)

## 6.8 Droits de l'artisan-professionnel utilisateur

L'artisan-professionnel utilisateur dispose des droits suivants :

- Droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de complétude des données ;
- Droit de verrouillage ou d'effacement des données à caractère personnel, lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;
- Droit de retirer à tout moment le consentement ;
- Droit à la limitation du traitement des données ;
- Droit d'opposition au traitement des données ;
- Droit à la portabilité des données fournies, lorsque mes données font l'objet de traitements automatisés fondés sur le consentement ou sur un contrat ;
- Droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés

Ces droits peuvent être exercés, par simple demande par courrier électronique ou par courrier aux adresses de Mybat en indiquant ses coordonnées (nom, prénom, adresse et d'une copie d'un titre d'identité signé) et un motif légitime lorsque celui-ci est exigé par la loi, notamment en cas d'opposition au traitement.

## 7. RESPONSABILITES

### 7.1 Responsabilité de Mybat

En aucun cas, Mybat n'est responsable des dommages indirects pouvant être subis par l'artisan-professionnel utilisateur tels que notamment : préjudice financier, commercial, perte de clientèle, trouble commercial quelconque, perte de bénéfice, perte d'image de marque, qui pourraient résulter de l'utilisation du compte.

Mybat ne peut être responsable des retards, altération ou autres erreurs pouvant se produire dans la transmission des informations lorsque ces événements résultent des réseaux de tiers ou d'une défaillance ou négligence de l'artisan-professionnel utilisateur.

En outre, Mybat ne pourra être responsable des dommages pouvant être causés du fait :

- De l'utilisation du compte par l'artisan-professionnel utilisateur de manière non conforme aux présentes et à la réglementation en vigueur ;
- D'informations inexactes ou mensongères renseignées sur le compte par l'artisan-professionnel utilisateur ou de déclarations mensongères
- Du paramétrage de l'ordinateur de l'artisan-professionnel utilisateur lui permettant de s'identifier automatiquement et de laisser ainsi tout tiers utiliser son compte ou en usurpant son identité.

### 7.2 RESPONSABILITE DE L'ARTISAN-PROFESSIONNEL UTILISATEUR

L'artisan-professionnel utilisateur est seul responsable de l'utilisation de son compte, l'utilisation de ses éléments d'identification de des conséquences d'informations personnelles erronées.

L'artisan-professionnel utilisateur ne peut pas s'opposer à ce que Mybat, afin de répondre à une alerte de sécurité, à la demande d'une autorité administrative, judiciaire ou toute autorité habilitée) à une alerte émanant

d'un autre utilisateur du site ou de l'application, se réserve le droit le cas échéant :

- De conserver, à des fins de preuve, toute information ne respectant pas les règles fixées par les présentes mais également tous logs ou traces de connexion ;
- De conserver, à des fins de preuve, tous logs, traces de connexion ou données à caractère personnel ou non prouvant l'imputabilité à l'Utilisateur des comportements ou actions en cause ;
- De modifier, rejeter et/ou supprimer l'accès à toute information ne respectant pas les règles fixées aux présentes.

## 8. FORCE MAJEURE

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition. Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois (3) mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

## 9. RESILIATION – MANQUEMENT – SUSPENSION

### 9.1 Résiliation à l'initiative de l'artisan-professionnel utilisateur

Les modalités de clôture du compte par l'artisan-professionnel utilisateur figurent sur le site ou l'application à partir de l'aide en ligne dans la rubrique dédiée.

La demande de clôture de compte peut être formulée par les mêmes canaux que pour une réclamation, tel que stipulé aux présentes.

### 9.2 RESILIATION A L'INITIATIVE DE MYBAT

Mybat se réserve le droit d'interrompre de façon temporaire l'accès et usages du compte pour des raisons liées à la sécurité de l'artisan-professionnel utilisateur ou à un manquement de ce dernier à l'une de ses obligations notamment visées aux présentes.

Mybat se réserve le droit de mettre fin unilatéralement au droit d'accès et d'utilisation du compte au cas où l'artisan-professionnel utilisateur ferait preuve de manquements graves et/ou répétés à l'une quelconque de ses

obligations notamment visées aux présentes. Mybat pourra également supprimer le compte de l'artisan-professionnel utilisateur en cas d'inactivité prolongée.

Cette résiliation ce sera de plein droit, sans préjudice des dommages-intérêts que Mybat pourrait solliciter. Les éléments de preuves mentionnées aux présentes pour être conservé en tant que de besoin par Mybat.

#### 10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Mybat est et restera propriétaire de ses signes distinctifs, à savoir marques, dénominations sociales et autres, noms commerciaux, enseignes et noms de domaine associés au compte.

La reproduction, l'imitation ou l'apposition, partielle ou totale des marques et dessins et modelés appartenant à Mybat est strictement interdite sans son accord écrit préalable.

#### 11. SOUS-TRAITANCE

Mybat se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des prestations objet des présentes par toute autre société de son choix en sous-traitance, Mybat restant seule responsable à l'égard de l'artisan-professionnel utilisateur, à charge pour elle de se retourner contre ses sous-traitants.

#### 12. LITIGE ET DROIT APPLICABLE

Les éventuels litiges en lien avec les présentes conditions générales d'utilisation et les accords qui en découleraient, seront soumis à la compétence des juridictions de la Cour d'appel de Toulouse.

Les présentes conditions générales d'utilisation et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.